

Politique | Conseil de la Cub : Keolis, le tram-train et la mutualisation à l'ordre du jour



"La métropolisation et la mutualisation des services communaux". Voilà ce qui était notamment à l'ordre du jour du dernier Conseil de Communauté qui s'est déroulé ce vendredi. L'occasion pour Alain Juppé de revenir sur quelques points clé à l'ordre du jour, notamment la propreté ou la polémique actuelle sur l'annulation des déclarations d'utilité publique du tram-train du Médoc et de la ligne D du tram, ou encore la gestion des transports urbains confiés à Keolis jusqu'en 2022. Résumé des dossiers les plus importants.

"Keolis reprend le volant" La Communauté Urbaine de Bordeaux a donc renouvelé la délégation de la gestion de ses transports urbains (bus et tram) à la société Keolis, qui était en concurrence avec Transdev, filiale de Veolia, pour le pilotage des transports jusqu'en 2022. Le vote qui a eu lieu ce vendredi n'était en fait qu'une confirmation de la décision annoncée le 10 octobre dernier. La Cub devra d'ailleurs verser une contribution forfaitaire de 1,687 milliards d'euros sur cette période. " Nous allons payer moins qu'avant si les taux de fréquentation annoncés par le prestataire sont tenus", se réjouit Alain Juppé. Mais la Cub devrait tout de même augmenter ses recettes, puisqu'elle prévoit une augmentation moyenne des tarifs des transports de 3% par an. Plusieurs nouveautés devront arriver dès 2015 pour compenser cette hausse des prix, notamment un terminus partiel au Pin Galant, une réduction du passage des bus de 40% sur la place Gambetta d'ici l'an prochain, une ligne qui se rendra directement de l'aéroport à la gare sans interruption en juin prochain ou encore des bus bientôt équipés pour transporter les bagages des voyageurs. "Les objectifs de recettes de Keolis sont tenables", réaffirme l'élu (ils étaient de 68 millions d'euros pour 2015, et devraient dépasser la centaine de millions d'euros pour 2022). Transdev, lui, recevra prochainement un dédommagement de 500 000 euros pour combler les dépenses de la constitution du dossier d'offre.

"Le tram-train se fera" Concernant l'épineux dossier du tram-train du médoc, l'affaire continue. Après l'annulation des déclarations d'utilité publique du tribunal administratif du 23 octobre dernier et l'annonce dès le lendemain de l'intention de la Cub de faire appel de cette décision, le Conseil de la Cub a ce matin consacré un large volet à ce dossier. "C'est au préfet de faire appel des deux décisions", affirme Alain Juppé. "En attendant que cette décision aboutisse, 2 nouveaux dossiers d'enquêtes publiques seront présentés prochainement, pour

relancer ces projets". Il ne reste qu'une emprise foncière, les ventes ne peuvent pas être remises en cause. Cette ligne se fera, elle est déjà terminée aux deux tiers. Ne pas l'achever serait une absurdité", a réaffirmé ce matin le maire de Bordeaux. Concernant le réseau TBC, géré par la société Thalès, un nouveau système billettique devrait également arriver d'ici 2017.

Une mutualisation des services communaux Enfin, concernant la propreté, la Cub est en train de réfléchir à une prochaine mutualisation des services communaux, un service géré communément par la Cub et les communes étant "très difficile à mettre en oeuvre", selon Alain Juppé. "On va être face à deux cas de figure : soit la gestion des déchets et de la propreté est gérée par la Cub, et ce sera aux communes de lui en donner les moyens matériels et humains, soit ce sera géré par les communes, et ce sera alors à la Cub de leur insuffler une dynamique de dépense". Le tout devrait être basé sur un principe de "volontariat" de la part des communes, "avec une possibilité de rattraper le train" puisque de nouvelles mutualisations devraient être effectuées ensuite.

Les déchetteries et la réforme territoriale Le président de la Cub en a profité pour réagir sur le récent mouvement de grève entamé par les déchetteries de l'agglomération bordelaise le 17 octobre dernier et terminé ce mardi 28 octobre. Un appel à la grève illimitée à l'appel de FO, en réponse aux sanctions prises à l'encontre de certains de leurs collègues (notamment la mise à pied de deux agents qui avaient récupéré des objets jetés par des particuliers). "Il est curieux que les syndicats se soient soulevés contre les sanctions qui ont été prises, le vol dans les déchetteries étant rigoureusement interdit", a-t-il affirmé. Enfin, sur le récent débat de la réforme territoriale, et l'adoption par le Sénat jeudi d'une France à 15 régions des suites d'un débat très vif, le maire de Bordeaux a un avis tranché : "C'est du grand n'importe quoi, on ne sait pas où l'on va", a-t-il ainsi affirmé. "Pourtant, cette réforme est nécessaire. Je suis favorable à la décentralisation, mais l'avenir n'est pas au fédéralisme. On ne veut pas devenir une nouvelle Generalitat de Catalogne".



Romain Béteille

Crédit Photo : Spsmiler
Publié sur aqui.fr le 31/10/2014
[Url de cet article](#)